



Commission scolaire
DES PHARES

COMITÉ DE PARENTS
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES



Rapport annuel

2008-2009

Adoption le 1^{er} septembre 2009

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1.0 Message du président 2008-2009	3
2.0 Membres du comité de parents (délégués et substituts).....	4
3.0 Calendrier des réunions régulières.....	5
4.0 Consultations de la Commission scolaire des Phares.....	5
5.0 Consultations de la Fédération des comités de parents du Québec	6
6.0 Résolutions relatives au fonctionnement du comité de parents	6
7.0 Invité(e)s et conférencier(e)s.....	7
8.0 Participation des membres aux divers comités de la CSDP	8
9.0 Délégations des membres.....	9
10.0 Formations diverses pour les membres des conseils d'établissement, OPP	9
11.0 Rencontres entre la direction de la CSDP et les membres du comité de parents.....	9
12.0 Représentations des membres à la FCPQ et autres organismes	10
13.0 Recommandations :	
13.1 À la Commission scolaire des Phares	10
13.2 Aux conseils d'établissement.....	11

ANNEXE 1: Plan d'action 2008-2009

ANNEXE 2 : Bilan financier 2008-2009

1.0 MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'année 2008-2009 se termine déjà pour le présent comité. Ce fut une année bien remplie, marquée entre autres par le projet de loi 88 et sa mise en œuvre déjà bien amorcée. Cette nouvelle loi aura bien entendu des répercussions assez importantes sur la participation parentale et sur le fonctionnement de notre système public d'éducation. Localement, l'élaboration du plan stratégique 2009-2014 de notre commission scolaire a aussi retenu notre attention.

En cette fin de mandat, je tiens à remercier sincèrement tous les parents délégué(e)s pour leur implication, leur disponibilité et leur travail. Sans votre précieuse collaboration, il n'aurait pas été possible pour le comité de parents d'accomplir tout le travail qui lui est dévolu. Je remercie aussi tout particulièrement les membres de notre comité exécutif qui m'ont accompagné durant toute l'année dans la planification de nos activités et la réalisation de celles-ci.

Dans le passé, nous avons affirmé toute l'importance d'une étroite collaboration avec la commission scolaire pour participer et contribuer à la réussite de tous nos jeunes. Il faut être satisfait comme comité et souligner la bonne volonté de notre commission scolaire d'avoir établi un climat de partenariat entre nous et d'avoir maintenu un dialogue des plus constructifs. Cette collaboration et ce respect devront se continuer dans le futur.

Le principal rôle du comité de parents est de donner des avis à la commission scolaire, dans les faits être un comité consultatif. Nous avons accompli ce rôle d'influence de façon constructive et réaliste tout en étant représentatifs des attentes des parents. Nous avons eu une écoute attentive de la part de notre commission scolaire et plusieurs de nos recommandations ont été retenues. Nous pouvons donc être fiers du travail accompli.

Un autre axe important de notre travail est d'informer et de former les parents, tant ceux qui s'impliquent dans le comité de parents, les conseils d'établissement, les organismes de participation des parents et les parents en général. Un résumé de nos actions dans ce domaine est inclus dans le présent rapport annuel ; nous y avons mis beaucoup d'efforts et nous devons en mettre davantage dans le futur pour que les parents puissent accomplir leur rôle de façon adéquate et particulièrement dans toutes les instances de participation parentale. Là aussi, humblement, je crois que le comité a répondu adéquatement aux attentes formulées par les parents en début d'année.

Au cours de cette dernière année, nous avons formulé des inquiétudes quant à l'hypersexualisation, la cyberintimidation, l'influence de l'internet sur nos jeunes. Des informations ont été fournies aux membres du comité de parents. Certainement que ces points feront partie de nos discussions futures et de recommandations à la commission scolaire.

Nous avons, je crois, exécuté un travail dans le respect de nos obligations et le respect de tous les intervenants concernés.

En conclusion, le prochain comité devra continuer dans le sens de la collaboration active avec la commission scolaire, dans l'écoute des parents et de leurs besoins. Nous devons aussi être des partenaires crédibles dans les différentes consultations, particulièrement celle référant au protecteur de l'élève. Soyons des partenaires actifs dans les dossiers de la persévérance scolaire, l'intégration des EHDAA et la réussite de tous les jeunes.

Merci à la présidence et à la direction générale de la Commission scolaire des Phares pour leur soutien, tout en espérant pouvoir continuer de travailler ensemble dans nos rôles respectifs.

Gaston Rioux, président 2008-2009

2.0 MEMBRES DU COMITÉ DE PARENTS

SECTEUR EST

Nathalie Pelletier	Déléguée, école Sainte-Luce (S)
Linda Ouellet	Substitut
Annie Savard	Déléguée, école Lévesque (P)
(1)	Substitut
Nathalie Pelletier	Déléguée, école Des Bois-et-Marées (P)
Angèle Bernier	Substitut
Yve Rouleau	Délégué, école Des Sources (P)
Marilyne Guay	Substitut

SECTEUR MONT-JOLI

Daniel Thibeault	Délégué, école Le Mistral (S)
Lise Bossé	Substitut
Nadine Collin	Déléguée, école Les Alizés (S)
Annie Perreault	Substitut
Pierre Nellis	Délégué, école Norjoli (P)
Jonathan Brunet	Substitut
Sonia Dubé	Déléguée, école L'Envol (P)
(1)	Substitut
Jacques Pelletier	Délégué, école Les Cheminots (P)
Kathy Bérubé	Substitut
(1)	Délégué, école Du Portage (P)
(1)	Substitut
(1)	Délégué, école Des Hauts-Plateaux (P+S)
(1)	Substitut

SECTEUR OUEST

(1)	Délégué, L'Écho-des-Montagnes /Lavoie (P+S)
Johanne Côté	Substitut
Andrée Blanchard	Déléguée, école Du Havre / Saint-Rosaire (P +S)
Chantal St-Pierre	Substitut
Johanne Laporte	Déléguée, école La Colombe (P)
(1)	Substitut
Denise Desjardins	Déléguée, école Boijoli (P+S)
Régine Mailloux	Substitut
Mario Ross	Délégué, école Des Merisiers (P+S)
Diane Tremblay	Substitut

SECTEUR RIMOUSKI

Jean-François Bélanger	Délégué, école de L'Estran (P)
Chantale Larouche	Substitut
Marie-Hélène Santerre	Déléguée, école L'Aquarelle (P)
Martin Bolduc	Substitut
Gaston Rioux	Délégué, école Des Beaux-Séjours (P)
Pierre Pelletier	Substitut
Michel Pineault	Délégué, école Élisabeth-Turgeon (P)
Dimitri Houde	Substitut
Cécile Corbin	Déléguée, école Langevin (S)
Denis Roussel	Substitut

Lianne Coulombe	Déleguée, école Paul-Hubert (S)
Geneviève Cossette	Substitut
Patrice Cayouette	Délegué, école Saint-Jean (S)
Nancy Pelletier	Substitut
Kathleen Baker	Déleguée, école Du Rocher/D'Auteuil (P)
Isabel Côté	Substitut
Richard Larocque	Délegué, école La-Rose-des-Vents (P)
Katia Vaillancourt	Substitut
Élisabeth Beaudoin	Déleguée, école Le Grand-Pavois (P)
Louise Légaré	Substitut
Hervé Lavoie	Délegué, comité consultatif des EHDAA
Sylvie Boucher	Substitut

(1) poste vacant

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Gaston Rioux	Président et commissaire parent (ordre primaire)
Mario Ross	Vice-président
Marie-Hélène Santerre	Secrétaire, agente à l'information
Annie Savard	Trésorière
Patrice Cayouette	Relationniste, commissaire parent (ordre secondaire)

3.0 CALENDRIER DES RÉUNIONS RÉGULIÈRES

a) Des membres : (23 délégués et 22 substituts)

2008 :	21 octobre	Centre administratif, Rimouski
	11 novembre	École Le Mistral, Mont-Joli
	9 décembre	Centre administratif, Rimouski
2009 :	13 janvier	Centre administratif, Rimouski
	10 février	Centre administratif, Rimouski
	10 mars	École Le Mistral, Mont-Joli
	14 avril	Centre administratif, Rimouski
	12 mai	École Les Alizés, Mont-Joli
	9 juin	Centre administratif, Rimouski
	1 ^{er} septembre	Centre administratif, Rimouski

La participation des membres délégué(e)s aux réunions régulières fut de 63%.

b) Du comité exécutif :

2008 : 10 septembre, 29 octobre, 19 novembre, 17 décembre

2009 : 22 janvier, 16 février, 16 mars, 23 avril, 16 juin.

4.0 CONSULTATIONS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

- Nomination des membres du comité consultatif EHDAA (CP-08-09-102R-16)
- Planification stratégique 2009-2014 de la Commission scolaire des Phares (CP-08-09-102R-19)

- Politique relative à la consommation d'alcool et de drogues à la Commission scolaire des Phares (CP-08-09-102R-20)
- Critères d'inscription des élèves dans les écoles 2009-2010 et quartiers scolaires. (CP-08-09-104R-30)
- Répartition des services éducatifs entre les écoles pour 2009-2010 (CP- 08-09-104R-31)
- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements 2009-2010 à 2011-2012. (CP-08-09-104R-32)
- Admissibilité au transport scolaire (CP-08-09-106R-38)
- Calendrier scolaire 2009-2010 – secteur jeunes, et onze jours de congé communs au préscolaire (CP-08-98-108R-57)
- Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour l'année 2009-2010 (CP-08-09-108R-58)
- Règles de passage du primaire au secondaire et du 1^{er} cycle du secondaire au 2^e cycle du secondaire - année scolaire 2009-2010 (CP-08-09-108R-59)
- Politique relative à la consommation d'alcool et de drogues à la Commission scolaire des Phares, deuxième version (CP-08-09-109R-72)
- Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves HDAA à la Commission scolaire des Phares (CP-08-09-110R-78)

5.0 CONSULTATIONS DE LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC

Les membres du comité de parents ont été consultés à deux occasions au cours de l'année. Sur invitation de la FCPQ, chaque comité de parents tient dans son milieu des échanges préalablement aux séances du conseil général. À la lumière des observations et des réflexions soulevées lors de ces échanges, les présidents des comités de parents se retrouvent ainsi en meilleure position d'intervention lors de leurs réunions.

Les consultations discutées lors des deux réunions du conseil général en 2008-2009 sont les suivantes :

10 mars 2009 : la pertinence des devoirs et des leçons au primaire

9 juin 2009 : les négociations avec les syndicats de l'enseignement en vue du renouvellement des conventions collectives venant à échéance le 31 mars 2010.

6.0 RÉOLUTIONS RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE PARENTS

- Calendrier des réunions pour l'année scolaire 2008-2009 (CP-08-09-101R-04)
- Signataires des effets bancaires pour l'année 2008-2009 (CP-08-09-101R-06)
- Mandat au comité exécutif sur le retour des consultations pour raison de délai au cours de l'année scolaire 2008-2009 (CP-08-09-101R-07)

- Nomination du comité exécutif pour l'année scolaire 2008-2009 (CP-08-09-102R-11)
- Nomination de la déléguée au comité de transport pour l'année scolaire 2008-2009 (CP-08-09-102R-12)
- Prévisions budgétaires 2008-2009 (Réunion du 11 novembre 2008)
- Participation de deux membres du comité de parents au colloque de la *Coalition Urgence Rurale* à Esprit-Saint le 29 novembre 2008 (CP-08-09-102R-17)
- Plan d'action du comité de parents pour l'année scolaire 2008-2009 (CP-08-09-104R-27)
- Délégation à l'assemblée générale annuelle de la FCPQ le 29 mai 2009 : soit 2 délégués et 1 substitut. (CP-08-09-108R-65, 66, 67)
- Remboursement des dépenses aux huit (8) délégués qui participeront au colloque et aux ateliers du 33^e Congrès annuel de la FCPQ les 29 et 30 mai 2009 (CP-08-09-108R-68)
- Acceptation d'organisation de deux (2) conférences au cours de l'année scolaire 2009-2010, soit à l'automne 2009 et printemps 2010 (CP-08-09-110-82)
- Adoption du rapport annuel et du bilan financier 2008-2009 du comité de parents (CP-08-09-111R-85).

7.0 INVITÉ(E)S ET CONFÉRENCIER(E)S

- **Madame Nathalie Fillion**, psychosociologue et animatrice

Date : 21 octobre 2008

Mandat : Préparation et animation d'un atelier sur la contribution d'un membre délégué ou substitut au comité de parents (activité d'accueil des délégués et substituts pour l'année scolaire 2008-2009).

- **M. Jacques Poirier**, directeur général de la Commission scolaire des Phares

Date : 11 novembre 2008

Sujet : Priorités du directeur général pour l'année scolaire 2008-2009.

- **Madame Francine Doucet**, directrice générale adjointe et directrice des services éducatifs à la Commission scolaire des Phares

Date : 9 décembre 2008

Présentation : Documents de consultations relatifs aux critères d'inscription des élèves dans les écoles pour 2009-2010, et à la répartition des services éducatifs entre les écoles 2009-2010.

- **M. Marc Girard**, directeur des services des ressources financières à la CSDP

Date : 13 janvier 2009

Présentation : Les modalités de fonctionnement des services de garde en milieu scolaire (clientèle, allocations du MELS, fonds commun, contribution pour les services collectifs, gestion des surplus et déficits, etc.).

- **M. Daniel Arseneault**, chargé de projets à Travaux publics Canada, Rimouski

Date : 13 janvier 2009

Atelier : Les étapes à suivre pour réaliser un projet avec succès.

- **Madame Lise Ouellet**, présidente de la Fédération des comités de parents du Québec

Date : 10 février 2009

Sujet : Les divers services offerts par la FCPQ.

- **Mesdames Marie Dubé et Diane Tardif**, de la direction régionale du MELS, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine

Date : 10 mars 2009

Sujet : Les programmes des services éducatifs aux EHDAA ainsi que les programmes des services complémentaires.

- **M. Mario Asselin**, consultant et pédagogue

Date : 21 avril 2009 (conférence pour le grand public)

Sujet : L'omniprésence et la puissance de l'impact d'Internet et des ordinateurs dans la vie des jeunes.

- **M. Pierre Pilon**, sexologue et travailleur social au CLSC Rimouski-Neigette

Date : 12 mai 2009

Sujet : Les étapes importantes du développement de la sexualité chez l'enfant et l'adolescent.

8.0 PARTICIPATION DES MEMBRES À DIVERS COMITÉS DE TRAVAIL DE LA COMMISSION SCOLAIRE

- Allocations financières (budgets de fonctionnement) aux conseils d'établissement, au comité de parents et au comité consultatif des EHDAA :

Mme Annie Savard et M. Gaston Rioux

- Plan de communication, comité de pilotage de la planification stratégique 2009-2014, Volet scolaire Coupe Memorial Master Card 2009 :

M. Patrice Cayouette

9.0 DÉLÉGATION DES MEMBRES

- Commissaires parents :

M. Gaston Rioux (ordre primaire)
M. Patrice Cayouette (ordre secondaire)

- Comité de transport :

Madame Élisabeth Beaudoin

10. SESSIONS DE FORMATION

Deux (2) sessions et ateliers de formation ont été dispensés pour les membres des divers conseils d'établissement ainsi que pour les membres des organismes de participation des parents.

4 novembre 2008 : session de formation tenue à l'école Saint-Jean pour les membres des conseils d'établissement, incluant les directions d'école (35 personnes).

Sujets : fonctionnement des conseils d'établissement et de l'organisme de participation des parents.

31 mars 2009 : session de formation tenue à l'école Le Mistral pour les membres des conseils d'établissement, incluant les directions d'école (25 personnes).

Sujets : fonctionnement des conseils d'établissement et le projet de Loi 88.

11.0 RENCONTRES ENTRE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET LES MEMBRES DU COMITÉ DE PARENTS

15 décembre 2008:

Rencontre des deux commissaires parents avec MM. Raymond Tudeau et Jacques Poirier, respectivement président et directeur général de la CSDP. Les différentes recommandations soumises à la CSDP dans le rapport annuel 2007-2008 du comité de parents furent discutées.

13 janvier 2009 :

Rencontre avec M. Jacques Poirier, directeur général. M. Poirier fait un résumé des démarches qui ont amené la Commission Jeunesse du Bas-Saint-Laurent à procéder à l'embauche de travailleurs de rues. Grâce à l'implication des municipalités, des villes, de partenaires sociaux et notamment les commissions scolaires, deux travailleurs de rues sont présents dans chaque MRC.

16 juin 2009 :

Rencontre des membres de l'exécutif du comité de parents avec M. Raymond Tudeau et M. Jacques Poirier, respectivement président et directeur général de la Commission scolaire des Phares. Les principaux points discutés lors de cette rencontre : les garderies scolaires, l'enseignement sur la sexualité, la politique alimentaire, les effets de la mobilité des directions d'école ainsi que des enseignantes et enseignants, les charges administratives des directions d'école, les sessions de formation commune pour les membres des conseils d'établissement en début d'année scolaire, la visite des membres du comité de parents à l'école Les Alizés le 12 mai, les préoccupations des parents sur le passage du primaire au secondaire des élèves HDAA, la

révision du découpage des quartiers scolaires, le calendrier des réunions des conseils d'établissement.

12.0 REPRÉSENTATIONS DES MEMBRES À LA FCPQ ET AUTRES ORGANISMES

- Réunions du Conseil général de la Fédération des comités de parents du Québec les 22 novembre 2008 et 21 mars 2009 :

M. Gaston Rioux, président

- Assemblée générale de la Fédération des comités de parents du Québec le 30 mai 2009 :

MM. Gaston Rioux et Patrice Cayouette

- Colloque et ateliers de la Fédération des comités de parents du Québec les 29 et 30 mai 2009:

Mmes Kathleen Baker, Cécile Corbin, Nathalie Pelletier, Annie Savard, Nancy Pelletier, Marilyn Guay

MM. Gaston Rioux, Michel Pineault, Yve Rouleau, Patrice Cayouette, Denis Roussel, Hervé Lavoie.

Des écoles de la CSDP ont également rendu possible la participation de membres de leurs conseils d'établissement au colloque et aux divers ateliers.

13.0 RECOMMANDATIONS

13.1 À la direction de la Commission scolaire :

- Continuer nos relations partenariales ;
- Continuer à bien cerner les besoins et les problématiques des parents et des élèves, ceux-ci devant demeurer au centre de toute décision;
- Encourager et permettre aux membres du comité de parents de siéger sur tout comité d'intérêt pour les jeunes ;
- Continuer de se servir du comité de parents comme source de référence sur les besoins et les intérêts des jeunes ;
- Continuer à élaborer des projets novateurs dans les écoles avec les défis qui sont toujours présents, tels que la décroissance de la clientèle et le décrochage scolaire ;
- Poursuivre les retours aux consultations sous quelque forme que ce soit ;
- Poursuivre les sessions de formation commune à l'intention des membres des conseils d'établissement et apporter les modifications nécessaires de façon à bien répondre aux besoins des parents;
- Continuer l'approche de rencontres régulières avec le comité de parents ;
- Communiquer les informations à l'ensemble des parents de façon à ce que celles-ci suscitent et favorisent leur participation à la vie scolaire ;

- Recommander aux commissaires de participer aux réunions de leur(s) conseil(s) d'établissement respectif(s) ;
- Promouvoir les rôles des commissaires en tant qu'administrateurs publics ;
- Encourager le virage écologique ;
- S'efforcer de stabiliser l'équipe-école ;
- Comprendre et s'adapter aux nouvelles technologies ainsi qu'à leurs problématiques, telles que cyberintimidation, l'hypersexualisation, le décrochage scolaire.

13.2 Aux membres des conseils d'établissement :

- Permettre aux délégués ou substituts au comité de parents de faire connaître aux membres des conseils d'établissement l'importance du rôle de ce comité ;
- Permettre aux délégués de communiquer aux membres de leurs conseils d'établissement ainsi qu'à l'ensemble des parents les informations pertinentes reçues lors des réunions du comité de parents ;
- Faire connaître aux parents les politiques de la commission scolaire : (ex. Politique culturelle, Politique sur la démocratie scolaire, Politique sur la probité et la vérification des antécédents judiciaires, Politique sur le harcèlement en milieu de travail, Politique sur les services de garde, etc.) ;
- Communiquer aux parents le résumé des programmes des services complémentaires offerts à la Commission scolaire des Phares ;
- Promouvoir dans chaque école l'organisme de participation des parents (OPP) ;
- Participer à toute formation destinée à l'ensemble des membres, particulièrement les nouveaux ;
- Être plus critiques dans les dossiers touchant la vie de l'école tout en cherchant la collaboration et en s'adaptant aux réalités actuelles ;
- Exiger que les dossiers présentés lors des séances des conseils d'établissement soient préparés par les directions d'école de façon à ce que les parents puissent facilement en connaître les implications et ainsi se prononcer en toute connaissance de cause ;
- Agir de façon à ce que les parents, notamment les nouveaux, soient bien à l'aise de questionner et d'émettre leurs opinions même s'ils ne sont pas des spécialistes du milieu scolaire ;
- Faciliter des regroupements entre parents membres du conseil d'établissement de l'école et leur fournir des renseignements éclairés sur les dossiers plus complexes ;
- Favoriser l'émergence de projets novateurs dans les écoles pour faire face à la décroissance et au décrochage scolaire;
- Distribuer aux membres des conseils d'établissement (via le délégué) le rapport annuel du comité de parents ;
- Faire en sorte d'informer les parents et les enfants sur les nouveaux défis de la société, tels que la cyberintimidation, l'hypersexualisation, et s'adapter aux nouvelles technologies.

**COMITÉ DE PARENTS
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

ANNEXE NO. 1

PLAN D'ACTION 2008-2009

OBJECTIFS	ACTIONS À POSER	MOYENS	RESPONSABLES
1. Exprimer les préoccupations des parents auprès de la CS.	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux divers comités de la Commission scolaire. • Mettre sur pied des comités sur différents sujets d'actualité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nomination de membres. • Recherche d'information. 	<p>Comité de parents.</p> <p>Comité de parents et l'agent à l'information.</p>
2. Répondre aux consultations effectuées par la Commission scolaire.		<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir le calendrier des consultations. 	Comité de parents, comité exécutif.
3. Favoriser l'information et la formation des parents.	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux colloques et congrès pertinents (tels FCPQ). • Promouvoir la formation des membres des CE par une session de formation commune (sur une base annuelle). • Organiser des conférences (une pour le grand public en avril). 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des membres. • Organisation et publication des formations et conférences. • Invitation de personnes ressources (CSDP) aux rencontres du Comité de parents. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Essentiel de presse (FCPQ). ▪ Abonnement à la revue <i>Action Parents</i>. • Recherche de conférenciers, locaux. 	<p>Comité de parents; nomination d'un comité restreint suivant les besoins.</p> <p>Comité exécutif, en partenariat avec la CSDP et autres intervenants.</p>

Adopté le 9 décembre 2008 - Résolution CP-08-09-104R-27

**COMITÉ DE PARENTS
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

ANNEXE NO.1 (SUITE)

PLAN D'ACTION 2008-2009 (suite)

OBJECTIFS	ACTIONS À POSER	MOYENS	RESPONSABLES
4. Valoriser les rôles du Comité de parents, des conseils d'établissement et des OPP.	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer nos actions auprès des conseils d'établissement, des OPP, des parents. • Promouvoir et démystifier la participation des parents dans les écoles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation active des délégués au CP aux rencontres des conseils d'établissement. ▪ Site WEB de la CS (information et visibilité). ▪ Rencontre des présidentes et présidents des conseils d'établissement. 	<p>Tous les membres du Comité de parents.</p> <p>Tous les membres.</p> <p>Comité de parents et sous-comités.</p>
5. Suivis des dossiers.	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un suivi des différents dossiers qui interpellent le CP. ▪ Tours de table (aux réunions). ▪ Faire un suivi des services complémentaires aux EHDAA. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Établir le plan de travail pour 2009-2010. • Rapport de chacune des écoles. • Rapport du comité EHDAA. • Rapprochement avec le EHDAA. 	<p>Comité exécutif.</p> <p>Délégués et/ou substituts.</p> <p>Délégué du comité EHDAA.</p>
6. Se rapprocher des parents et des membres des CE.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tenir des réunions du CP dans les écoles. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontres et échanges avec les directions d'école et les membres du C.E. 	<p>Exécutif du Comité de parents.</p>
7. Être à l'écoute des attentes, des besoins et des préoccupations des parents.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inciter les délégués et substituts à faire connaître celles-ci au Comité de parents. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lors d'activités dans les écoles, appel à tous, sondages, communications diverses. 	<p>Tous les délégués et substituts au CP.</p>

Adopté le 9 décembre 2008 - Résolution CP-08-09-104R-27

Bilan Financier 2008-2009**Comité de parents de la Commission Scolaire des Phares****Revenus**

Encaisse au 31 aout 2008	1 561,46 \$
Allocation de la commission scolaire	8 959,00 \$
Participation Formation 31 mars	220,00 \$
Dons des CE pour Conférence Mario Asselin	480,00 \$
Dons FCPQ pour Conférence Mario Asselin	1 000,00 \$
Divers	44,00 \$
Total des revenus	12 264,46 \$

Dépenses

Transport	2 493,98 \$
Frais de gardiennage	628,00 \$
Collations et repas	892,83 \$
Congrès	1 625,00 \$
Transport congres	794,56 \$
Formations et colloques	484,81 \$
Abonnement et revues	94,87 \$
Conference Mario Asselin	1 404,50 \$
Activité d'accueil	100,00 \$
Total des dépenses	8 518,55 \$

Encaisse au 1er septembre 2009	3 929,17 \$
2 cheques en circulation	183,26 \$

Surplus	3 745,91 \$
----------------	--------------------